

Nom du tournoi :	5ÈME MINI CASTEL EN SOIRÉE		
N° de dossier Poona :	2403310		
Club ou comité organisateur du tournoi :	CLUB DE BADMINTON CASTELPONTIN CBC63		
Lieu de la compétition :	PONT DU CHÂTEAU		

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :				National	
2) La compétition se déroule du :	23/04	2025	au	23/04	2025

3) Dans : 1 salle(s) et sur 7 terrains

Salle 1 = 7 terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : BODET Maxime

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : JOURDAN Clément

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à R4
inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx non
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum :	une discipline(s)
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en	Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement uniquement

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 16/04 2025

Le nombre maximum de joueurs sera de 64 par discipline

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription	

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :	
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=28723
adresse postale :	

15) Le joueur devra être licencié

à la date du tirage au sort

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 12 €

2 tableaux

3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

individuellement uniquement

18) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

17/04

2025

La confection des tableaux sera effectuée le :

20/04

2025

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Un joueur pourra être remplacé avec l'accord du Juge-Arbitre et des joueurs concernés. Ces remplacements seront effectués avec des joueurs en liste d'attente, s'il y a, ou des joueurs proposés par le joueur restant, et uniquement si le tableau concerné n'a pas encore débuté.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

RSL3

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

à la table de marque

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

La compétition aura lieu au complexe sportif Le Caméléon, 52 avenue de Cournon, 63430 Pont du Château. Les premières convocations seront à 18H30 pour un début des matchs à 19H.

Il est interdit de manger dans le complexe sportif (salle de sport, vestiaires et couloirs). De plus, chaque joueur a pour obligation de porter des chaussures de salle sur l'espace de jeu (avec semelles d'intérieur).

Les personnes présentes dans la salle de sport du gymnase doivent respecter le règlement intérieur, les affichages de sécurité et la propreté des lieux.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte du gymnase ou ses abords (parking). Tout joueur est susceptible d'être pris en photo pendant le tournoi. Les photos pourront être diffusées sur le site internet du club www.cbc63.fr et sur le Facebook du club : Club Badminton Castelpontin, ainsi que sur la page Instagram. A la demande du joueur, toute photo le concernant et diffusée pourra cependant être retirée.

